

LA LETTRE D'INFO DES TERRITOIRES D'ATLANTIC'EAU

l'info

#11



O l'info N°11 • Décembre 2021 • Directeur de la publication : Jean-Michel BRARD • Rédaction : atlantic'eau • Conception et réalisation : www.liner-communication.fr • Tirage : 700 exemplaires • Impression : Imprimerie La Contemporaine • Retrouvez toutes les lettres d'informations sur notre site, rubrique Télécharger : www.atlantic-eau.fr

IL EN PARLE



Yves TAILLANDIER, Vice-président en charge des travaux de production de l'eau potable, Président de l'association L.A. GéoData

Initiée en 2019 par l'AMF 44, le SYDELA et atlantic'eau, l'association LA. Géodata (Loire-Atlantique Géodata) a pour objet de développer et d'organiser la production et l'utilisation de l'information géographique numérique sur la Loire-Atlantique. Le fonctionnement de l'association est cofinancé par le SYDELA et atlantic'eau, à hauteur de 80 000 € annuel chacun.

La création de L.A. GéoData a été motivée par 2 enjeux majeurs pour le SYDELA et atlantic'eau :

- porter la solidarité territoriale en Loire-Atlantique, en mettant en place un outil mutualisé au bénéfice de l'ensemble des intercommunalités du Département,
- répondre à des évolutions réglementaires liées à la parution du décret DT-DICT, qui vise à limiter les dommages sur les réseaux lors des travaux.

Dès sa création, L.A GéoData s'est ainsi employée à la constitution d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS), fond de plan de haute précision (10 cm) destiné à servir de support topographique échangeable et mutualisable pour le repérage des réseaux enterrés. Depuis cette année, le PCRS Image est disponible pour les membres fondateurs, les partenaires qui ont financé le projet et les communautés de communes adhérentes à l'association. Sa qualité, sa précision et sa fluidité, au-delà de la réponse

aux DT-DICT, permet d'envisager de multiples utilisations pour les collectivités. Sa mise à jour, essentielle pour pérenniser l'investissement et garantir son utilisation dans la durée, devrait être mise en œuvre dès 2022.

« Le PCRS est un fond de plan de haute précision mis en place au service des collectivités de Loire-Atlantique. »

En 2026, les collectivités en charge des réseaux non sensibles, comme l'eau ou l'assainissement, devront les identifier avec une précision de 10 cm pour les zones urbanisées. Pour répondre à cet enjeu estimé à 4000 km de linéaire, l'association travaille désormais à l'élaboration d'un PCRS Vecteur (équivalent à un plan de géomètre). Ce chantier devrait se dérouler entre 2022 et 2025.

Le 28 septembre dernier, plus de 80 personnes, élus, techniciens, prestataires et partenaires, ont participé à la journée LA Géodata, preuve de l'intérêt que portent les collectivités à ce sujet. Forte de son expertise et de sa proximité avec les territoires, l'association propose, à présent, un large catalogue de services, allant de la gestion de la donnée à l'ingénierie, en passant par le développement d'applications autour de l'information géographique, à retrouver sur le site www.la-geodata.fr.

Belles fêtes de fin d'année à toutes et tous.

LE CHIFFRE DE L'EAU

35 ANS

C'est l'âge moyen du réseau d'eau potable sur le territoire d'atlantic'eau (contre une moyenne de 50 ans en France). La majeure partie du réseau a été posée ou renouvelée après 1970.

L'INFOGRAPHIE

Réglementation : les réseaux devront être géoréférencés de façon précise (classe A) d'ici 2032. Le PCRS est le plan support.





D'INFORMATION À L.A. GÉODATA

Quel est votre rôle au sein de la GéoData?

Je suis actuellement en charge de l'infrastructure informatique nécessaire pour répondre aux missions de L.A. GéoData autour de l'information géographique. Je travaille plus particulièrement à la mise en place des bases de données géographiques et des outils de valorisation des données dont celles du Plan de Corps de Rue Simplifiée (PCRS)

À quoi sert le PCRS Image ?

Le PCRS Image départemental avec un pixel de 5 cm permet aux gestionnaires de réseaux, dont atlantic'eau, de recaler leurs réseaux dans la classe de précision demandée par la réglementation, afin de répondre aux besoins des déclarations de travaux. Ce PCRS est diffusé dans une application dédiée. Il est aussi disponible pour nos partenaires par l'intermédiaire d'un flux de données à intégrer dans leurs propres outils informatiques. L'acquisition du PCRS Image a également permis d'obtenir des données complémentaires pour connaître l'altitude de chaque point du département de façon précise et ainsi naviguer sur le territoire en 3 dimensions. À partir de 2022, L.A. GéoData lancera avec ses partenaires la production d'un PCRS Vecteur en zone urbaine sur 5 intercommunalités.

Quel type d'application concrète avez-vous développé?

En 2021, le SYDELA, syndicat départemental de l'énergie, a souhaité acquérir une application de valorisation du cadastre solaire. Développée par L.A. GéoData, cette application cartographique sur Internet à destination des intercommunalités permet d'étudier la possibilité d'installation de panneaux photovoltaïques ou solaires thermiques de façon simple et ergonomique.

Quels outils sont proposés par LA. GéoData pour optimiser la gestion du réseau d'eau potable ?

L.A. GéoData va mettre en relation les bases de données de ses adhérents afin de faciliter les échanges entre structures. Ainsi, atlantic'eau pourra mettre à disposition ses données sur le réseau d'eau potable, données qui peuvent être utiles aux services urbanisme des collectivités mais aussi aux services techniques lors de la conduite de travaux de voirie. Atlantic'eau va également utiliser des outils développés par L.A. GéoData pour réaliser l'inventaire de données sur le terrain par exemple, pour améliorer le suivi des captages, atlantic'eau pourra identifier des infractions qui peuvent nuire à la qualité de l'eau, telles que la destruction de haies ou le désherbage de fossés.



BON À SAVOIR

Améliorer la connaissance du réseau : les délégataires Saur et Veolia mis à contribution

Afin d'enrichir le PCRS Image et d'avoir une connaissance encore plus fine de son réseau, atlantic'eau met à contribution ses délégataires, Saur et Veolia. Ces derniers s'engagent désormais contractuellement à effectuer des relevés précis sur le terrain :

- géoréférencement de l'ensemble des compteurs abonnés,
- repérage systématique des bouches à clé (qui permettent l'accès aux vannes sur le réseau d'eau potable) et autres affleurants, en priorité dans les zones urbaines, puis en zones rurales,
- géolocalisation du réseau à chaque intervention nécessitant une ouverture pour fouille (par exemple pour la réparation d'une fuite).

Ces données, mises à jour très régulièrement, sont ensuite intégrées dans le SIG (Système d'Information Géographique) du réseau d'eau potable, afin d'assurer le recalage du réseau avec une grande précision.

À travers ces nouvelles clauses contractuelles, atlantic'eau se dote d'un outil essentiel pour optimiser la gestion et l'entretien du réseau d'eau potable. Ces données sont également mises à disposition des communes et intercommunalités pour leurs travaux de voirie.



du PCRS pour identifier les éléments du réseau.

NOUVEAUX CONTRATS POUR LE PAYS DE LA MÉE ET LES TERRITOIRES DE PONTCHÂTEAU – GUÉMENÉ-PENFAO

Atlantic'eau confie la gestion du service public de l'eau potable à des entreprises spécialisées, dans le cadre de procédures de mise en concurrence. Quatre contrats ou marchés d'exploitation signés avec Veolia arrivent à terme le 31 décembre 2021.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2022 et pour une durée de 8 ans, une nouvelle délégation de service public est confiée à Veolia pour le Pays de la Mée. Une autre est attribuée à Saur pour les territoires de Ponchâteau – Saint-Gildas-des-Bois et Guémené-Penfao. Les mairies et les abonnés concernés par un changement de délégataire recevront une information complète. Ce changement de délégataire n'entraine aucune modification du tarif de vente d'eau aux abonnés.

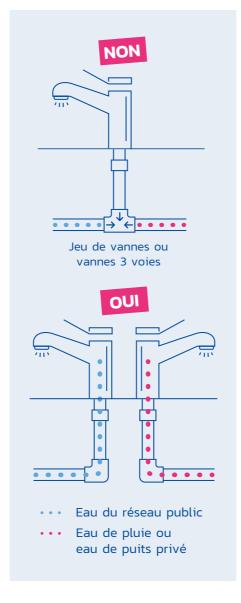
ON DÉCONNECTE!

LE CONTRÔLE SUR PUITS ET FORAGES : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Des particuliers disposent de puits, forages ou systèmes de récupération d'eau de pluie afin de s'approvisionner en eau pour un usage domestique privé. Pour rappel, l'installation d'un puits ou d'un forage doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Un équipement mal installé par un particulier peut provoquer un retour d'eau : l'eau du réseau privé peut alors s'introduire et contaminer l'eau potable du réseau public. Pour éviter ce risque, les deux réseaux doivent impérativement être déconnectés. Le particulier à l'origine d'une telle pollution s'expose à des poursuites judiciaires, avec les conséquences financières associées.

Des contrôles peuvent être effectués chez les particuliers pour vérifier la conformité des installations privées. Dans ce cas, le particulier est informé au préalable du passage d'un agent de Saur ou de Veolia (délégataires d'atlantic'eau). Conformément à la réglementation, les frais de contrôle sont à sa charge (129,6 € TTC en 2021)



C'EST TECHNIQUE

DES POMPES À VITESSE VARIABLE POUR S'AJUSTER AUX BESOINS DE DISTRIBUTION

Les pompes à vitesse variable, ou surpresseurs, permettent d'asservir le pompage à une consigne de pression pour fonctionner dans une plage de débit qui répond au besoin du réseau de distribution. En d'autres termes, au lieu d'alimenter le réservoir de manière discontinue à débit élevé, le nouveau pompage ajuste son débit aux besoins réels des consommateurs avec un fonctionnement continu, sans à-coup hydraulique. Autre avantage, ce procédé est moins gourmand en énergie électrique.

Atlantic'eau a retenu ce procédé pour 2 sites de son territoire :

- Sur le site de l'usine d'eau potable d'Ancenis, pour remplacer le château d'eau de la Varie qui a été démoli en raison de sa vétusté,
- Sur la station de pompage d'Abbaretz, en prévision d'importants travaux de réhabilitation nécessaires sur le réservoir de Châteaubriant, afin de pouvoir fonctionner en distribution directe pendant la durée des travaux.



surpresseur à l'usine d'eau potable d'Ancenis



NOUVEAU FEEDER : LA DISTRIBUTION EN EAU POTABLE SÉCURISÉE SUR LE SECTEUR DE PONTCHÂTEAU - SAINT-GILDAS-DES-BOIS

Un nouveau feeder, canalisation de transport d'eau potable, est en service depuis fin novembre. Il permet de sécuriser la distribution en eau potable pour près de 40 000 habitants sur le secteur de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois. La canalisation, en fonte d'une longueur de 10 km et d'un diamètre de 250 mm puis 300 mm sur une partie du linéaire, permet de relier ce territoire

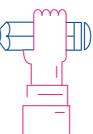
aux unités de production d'eau potable de Férel et de Campbon : sécurisation nécessaire en cas d'arrêt de l'unité de Trigodet, située à Saint-Gildas-Des-Bois.

Cet investissement de 2 100 000 € HT a intégralement été financé par atlantic'eau. Les travaux amorcés en mai 2020 se sont finalisés à l'automne avec une opération d'importance : le forage et la pose des canalisations sous la voie ferrée sur la commune de Drefféac. 6 nuits auront été nécessaires pour réaliser les 36 mètres de forage, à 6 mètres de profondeur dans un terrain rocheux sous la voie ferrée.



- Le 19/01 à 9h30 : bureau syndical
- Le 28/01 à 9h30 : comité syndical

LE GESTE DE L'EAU



Faites des économies grâce à un bon détartrage!

L'eau contient naturellement des sels minéraux nécessaires à notre organisme (calcium, magnésium...). Sous l'effet de la chaleur, ceux-ci peuvent être à l'origine d'un dépôt de calcaire dans votre chauffe-eau. En s'accumulant, ce tartre peut ralentir le transfert de chaleur et donc allonger le temps de chauffe de l'eau. Conséquence, l'eau du robinet doit couler plus longtemps avant d'être chaude et les consommations d'énergie augmentent.



Un détartrage avant l'hiver vous permettra de réduire vos consommations mais aussi d'assurer une vie plus longue à vos installations. Pensez également aux canalisations, robinetteries ou petits appareils électroménagers. Un geste simple pour la planète, mais aussi pour votre porte-monnaie!



AU NIVEAU!

Suite aux précipitations conséquentes survenues en juin et juillet derniers, les nappes ont connu un faible étiage cette année. Le début de la recharge automnale a été marqué de façon prononcée pour certaines nappes par les fortes précipitations dès les 2 et 3 octobre. Le niveau des nappes à début novembre se situe ainsi à des cotes supérieures ou équivalentes aux valeurs moyennes.

